



CSI de MARSEILLE – 26 mars 2009

Monsieur le Président,

Après les deux journées de grève des 29 janvier et 19 mars, fortement suivies par les agents du CSI (80% et 54%) et compte tenu de l'autisme du Gouvernement et de nos décideurs administratifs, les représentants du personnel du CSI de Marseille ont décidé de boycotter le CTPS convoqué ce jour. Notre participation aux instances paritaires à venir dépendra notamment des résultats de l'audience du 27 mars entre les Organisations Syndicales DGFIP et le Directeur Général. De même, l'appel interprofessionnel intersyndical du 30 mars déterminera notre attitude par rapport aux réunions institutionnelles.

A l'appui de cette déclaration, nous vous remettons la pétition de boycott des réunions de présentation de la DGFIP signée par 96 agents sur 152.